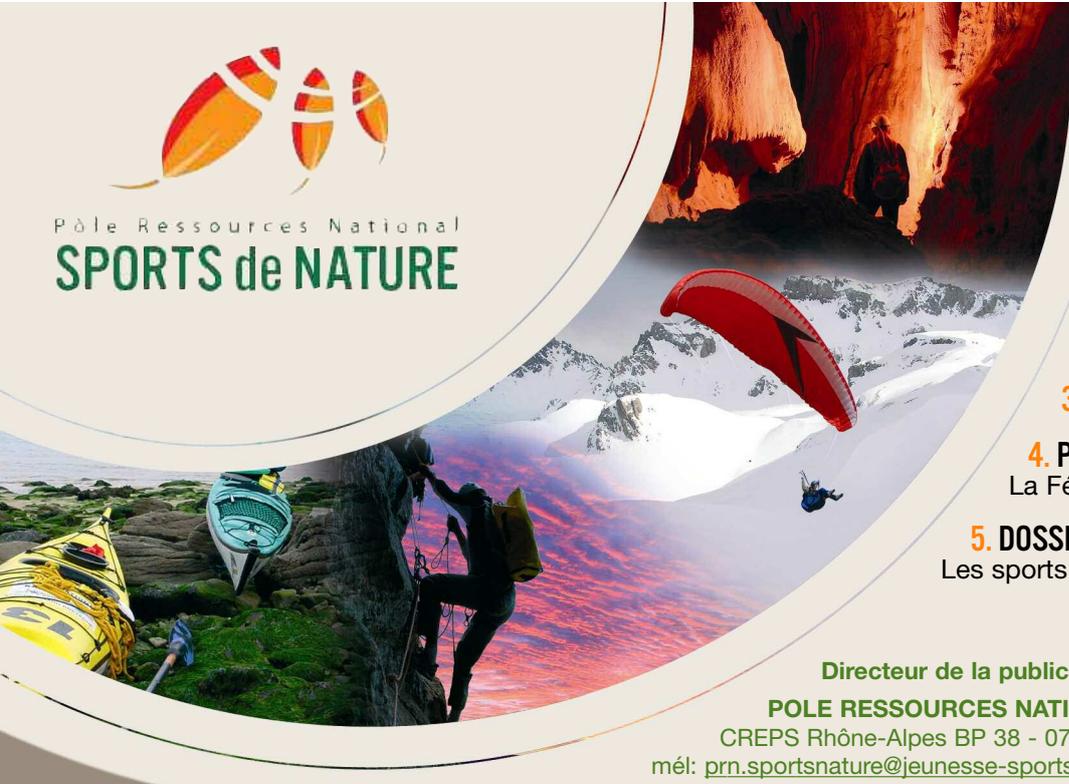




Pôle Ressources National
SPORTS de NATURE



SOMMAIRE

1. ACTUALITES > P2

Actualités JSVA
Actualités des partenaires
Actualités juridiques

2. LECTURE > P3

3. VU SUR LE NET > P3

4. PORTRAIT > P3

La Fédération française de cyclotourisme

5. DOSSIER > P4

Les sports de nature dans l'enseignement secondaire

Directeur de la publication : Denis PONCELIN

POLE RESSOURCES NATIONAL SPORTS de NATURE

CREPS Rhône-Alpes BP 38 - 07150 Vallon Pont d'Arc - tél : 04 75 88 15 10
mél: prn.sportsnature@jeunesse-sports.gouv.fr / <http://www.sportsdenature.gouv.fr>

LA LETTRE DU RÉSEAU NATIONAL DES SPORTS DE NATURE N°27 AVRIL 2007

● ZOOM



Les réseaux français de protection de la nature ont décidé de s'unir pour organiser ensemble, les 19 et 20 mai 2007, la première Fête de la nature. Au programme : des milliers de sorties et d'animations nature gratuites dans toutes les régions, en métropole et outre-mer. www.fetedelanature.com

EDITO

L'enjeu actuel de l'école est de concevoir l'approche des pratiques de pleine nature pour le plus grand nombre d'élèves afin de les éduquer corporellement et socialement, de les ouvrir aux problématiques de la pleine nature, dont les aspects du développement durable, et de les préparer à des pratiques responsables dans leur vie future...

Dans une académie de la montagne comme celle de Grenoble où l'environnement naturel est riche et varié et les activités supports multiples, la stratégie académique a, depuis des dizaines d'années, cherché à développer la pratique scolaire de façon multiforme. Ainsi les APPN se déclinent dans le cadre de l'enseignement obligatoire pour tous et également dans des dispositifs innovants pour un public ciblé dans le cadre d'option, de bi qualification, de classe de découverte, de section sportive scolaire ou de projets singuliers dans les établissements accueillant des pôles sportifs ou en éducation prioritaire.

Les indicateurs tels que les heures consacrées à ces enseignements en collège, le nombre d'élèves de lycée pouvant choisir ces activités supports sont encourageants. Par exemple, en moins de 10 ans, le pourcentage des heures d'EPS consacrées aux APPN en collège est passé de 6% à 11%, atteignant même 14,8% dans le département de la Savoie. Nous identifions clairement certaines conditions qui ont permis cette progression :

- les incitations institutionnelles sur les programmes scolaires et les incitations locales de l'inspection pédagogique en terme de projets et de référentiels d'évaluation ;
- la création, la mise à disposition ou l'aménagement d'équipements structu-

Recevoir cette lettre par courriel : www.sportsdenature.gouv.fr

rants de proximité pour les publics scolaires ;

- la formation professionnelle continue des professeurs accentuant les connaissances et savoir-faire en terme de sécurité et de contenus d'enseignement ainsi que des publications professionnelles adaptées ;
- le partenariat avec les collectivités territoriales et certaines fédérations sportives comme le ski et la course d'orientation ;
- la recherche de l'inscription de ces enseignements dans des approches pluridisciplinaires et transversales avec notamment l'éducation à l'environnement et au développement durable ;
- l'organisation d'événements sportifs majeurs fédérant des institutions et des hommes et femmes impliqués dans des projets scolaires ambitieux seront de nouveaux tremplins de développement.

Les freins sont eux aussi repérés et font l'objet de toute notre attention afin de les dépasser. En effet, au-delà des multiples problèmes financiers liés à l'accessibilité et aux transports, à la formation des enseignants, nous avons à transformer les représentations et les craintes des parents, des professeurs et des chefs d'établissements et à favoriser l'adoption d'organisations scolaires souples permettant des pratiques de pleine nature qui aient vraiment du sens pour les élèves, futurs pratiquants de sports de nature.

Sylvaine DELTOUR
Inspecteur d'Académie
Inspectrice Pédagogique Régionale en EPS
dans l'académie de Grenoble



Actualités JSVA

Groupe de pilotage national "raids multi-sports de nature"

Le groupe s'est réuni le 15 mars dernier pour valider deux productions sollicitées par la direction des sports : un guide de l'organisateur et un recueil de textes.

Le guide de l'organisateur est organisé autour de 3 axes :

- droits (bonnes pratiques, par activité) ;
- devoirs (obligations administratives par milieu, public, établissement, protection des publics) ;
- application pratique (règlement).

Le recueil contient les textes législatifs et réglementaires applicables, ainsi que les recommandations fédérales.

Ces deux productions, propositions du groupe de travail, devront être validées par le MJSVA (direction des sports) avant diffusion aux services déconcentrés du MJSVA, fédérations sportives concernées et organisateurs identifiés. Une édition papier et une large diffusion électronique sont prévues pour le mois de septembre 2007.

Prochain rendez-vous du groupe de travail : début mai pour engager la suite du plan d'action.

📍 **contacts** : francis.gaillard@jeunesse-sports.gouv.fr et david.rontet@jeunesse-sports.gouv.fr

Centre de bilan de compétences des métiers du nautisme

L'Ecole nationale de voile propose des bilans de compétences des professionnel(le)s du nautisme. Véritable dispositif d'aide à l'orientation professionnelle, le bilan de compétences permet de faire le point sur la situation présente du salarié, d'étudier les possibilités d'évolution et de définir les objectifs concrets pour y arriver. Il est finançable par un organisme paritaire collecteur agréé.

📍 **contact** : bilancompetences@envsn.fr

Actualités Partenaires

Pôle d'excellence rurale (PER) : 379 projets labellisés

Le Gouvernement a labellisé 379 pôles d'excellence rurale dans le cadre de 2 vagues d'appels à projets. La thématique "patrimoine, tourisme" représente 41 % des projets. Une lecture des projets labellisés permet d'identifier que 20 % des PER font référence de manière plus ou moins directe à des problématiques dans le champ d'actions du MJSVA et principalement au titre de la valorisation touristique des sports de nature. Au-delà des investissements programmés, ces territoires de projets pouvant être supports de développement de projets d'animation sportive.

📍 **contact** : www.projetdeterritoire.com

Prospective des sports de nature

Envisager la fréquentation des espaces naturels à l'horizon 2030, en imaginant les futures pratiques de loisirs sportifs, les évolutions des paysages, le cadre de vie, les conflits d'usage, les ruptures éventuelles sur le prix du transport ou le pouvoir d'achat, etc., tel est l'exercice auquel se livrent trois territoires depuis mai 2006 : le Parc naturel régional (PNR) des Landes de Gascogne, la vallée de la Somme et le canton Haut Vars-Cians dans le Parc national du Mercantour. Cette démarche prospective, menée en concertation avec les acteurs du territoire, a pour ambition d'amorcer une nouvelle manière de penser la question des loisirs et des sports de nature en intégrant les diverses dimensions territoriales concernées : géographiques, sociales, environnementales, économiques, politiques... en toute créativité et simplicité.

Sur chaque territoire, le travail a été piloté par une équipe locale, volontaire pour amorcer un nouveau dialogue sur cette question. Ces trois équipes sont elles-mêmes représentatives des divers organismes confrontés aux questions de fréquentation. Elles réunissent deux à cinq personnes issues de structures variées : DRDJS, PNR, Parc national, conseils généraux, Comité départemental du tourisme, socioprofessionnels.

L'étude, à caractère expérimental, est portée par l'Institut National du Développement Local, le MJSVA et le MEDD. Elle a consisté à rencontrer sur chaque territoire un groupe d'acteurs : élus, socioprofessionnels, services de l'Etat, représentants d'associations, scientifiques, habitants, en leur demandant comment ils percevaient, à l'horizon 2030, les changements de leur fonction et des usages des espaces naturels. A partir de ces perceptions, chaque équipe a construit trois scénarios d'avenir.

Lors d'un séminaire technique de mi-parcours début février 2007 à Belin-Beliet (33), ils ont mis en commun leurs travaux prospectifs. Ils s'apprentent à les présenter aux acteurs locaux qui ont participé aux entretiens pour discussion et validation, puis ensuite à les exploiter localement selon des objectifs qui leur sont propres : préparation à la révision de charte de PNR, préparation de charte de Parc national, mise en place de CDESI, régulation des pratiques motorisées, animation de réseaux de professionnels...

Un rendez-vous est fixé à l'automne dans le Parc du Mercantour pour tirer les enseignements de ce travail ambitieux et inventif !

📍 **contact** : c.barbosa@indl.fr

Les parcs naturels régionaux ont 40 ans

Les parcs naturels régionaux célèbrent le 40^e anniversaire de leur création. L'année 2007 sera ponctuée de nombreux événements. Lancement le 7 mars, pour le grand public, avec une exposition de 45 photographies à Bercy village réalisée par le ministère de l'écologie et du développement durable, pour illustrer le nouveau slogan des parcs "Une autre vie s'invente ici" et leur diversité.

📍 **www.parcs-naturels-regionaux.tm.fr**

Impacts des sports de nature

L'impact environnemental des sports de nature, avéré ou simplement pressenti, constitue l'une des causes de restriction de l'accès aux lieux de pratique. Il arrive aussi parfois que les conclusions des études soient contradictoires, ce qui conduit à l'application d'un principe de précaution fondé sur l'incertitude scientifique relative aux effets de la pratique sur l'environnement.

Ce constat a conduit à la formation d'un groupe de travail inter-réseaux (Réserves Naturelles de France, Fédération des Parcs naturels régionaux, Conservatoire du littoral, Parcs nationaux de France, ONF, ATEN, CNOSF et MJSVA) qui s'est donné comme objectif de doter les acteurs impliqués dans la gestion de l'accès aux lieux de pratique, de données compilées et validées scientifiquement. Ces informations seront accessibles y compris à des non spécialistes et utilisables pour la définition, le cas échéant, de protocoles adaptés à la conduite d'une évaluation des incidences des pratiques sportives de nature sur l'environnement...

Publication prévue début 2008.

📍 **contact** : olivier.reymbaut@jeunesse-sports.gouv.fr

Réglementation des espaces naturels protégés aux Etats-Unis

Trois cyclistes américains ont transgressé le règlement du parc national du Grand canyon en roulant sur le sentier, réservé aux piétons, qui le traverse du nord au sud. Ils ont été condamnés à deux jours de prison ferme, 500 dollars d'amende et sont interdits de parcs nationaux jusqu'en 2012.

📍 **contact** : www.kairn.com

PERIPL fait peau neuve

Le centre de ressources interrégional alpin sur la pluriactivité et la saisonnalité entame en 2007 une refonte de son site internet. Une nouvelle maquette pour une navigation simplifiée, une mise à jour des contenus juridiques, une nouvelle rubrique consacrée à la saisonnalité et une base d'informations documentaires sont les principales améliorations du site.

📍 **contact** : www.pluriactivite.org

Base de données bibliographiques spéléologiques

Le Centre national de documentation spéléologique géré par la commission documentation de la Fédération française de spéléologie (CoDoc), a ouvert un site internet, depuis lequel il propose un accès à son catalogue documentaire. La recherche peut s'effectuer par types de documents, catégories et mots clés. A noter la possibilité de créer un compte lecteur et de réserver ces documents depuis le catalogue. Par ailleurs le site de ce centre de documentation propose des outils pratiques, à destination des clubs et des comités, concernant les modalités de publication (dépôt légal, générateur de codes barre).

📍 **contact** : <http://cnds.ffspeleo.fr>

Sport et développement durable

L'Union française des oeuvres laïques d'éducation physique (UFOLEP) a publié un guide intitulé "manifestations sportives & développement durable". L'approche par thématiques permet d'aborder les différents aspects liés à l'organisation d'activités et événements sportifs : déplacements, sites et leur environnement, repas et boissons, secrétariat, eau et énergie, accueil, sensibilisation du public, économie, déchets, manifestations de sports mécaniques ...

📍 **contact** : www.ufolep.org

🌿 Actualités Juridiques

Deux nouveaux parcs nationaux

Le parc amazonien de Guyane a été créé par le décret n° 2007-266 du 27 février 2007. C'est le 8e parc national français.

Le parc national de la Réunion a été créé par le décret n° 2007-296 du 5 mars 2007. Son coeur de parc couvre 42 % de l'île.

📍 **contact** : www.legifrance.gouv.fr

2 LECTURE

Nouveau : Panorama de presse sur le thème des sports de nature

Fruit du travail de veille du centre de documentation du PRNSN, ce panorama de presse mensuel signale des articles repérés dans la presse quotidienne, les magazines et revues spécialisés, sur supports papier ou électronique.

📍 **contact** : www.sportsdenature.gouv.fr

3 VU SUR LE NET

xsportsconcept

Un nouveau magazine sur les sports nature en ligne vient de naître.

📍 **contact** : www.xsportconcept.fr

4 PORTRAIT

La pratique du cyclotourisme, développée par la Fédération française de cyclotourisme (FFCT), répond à une volonté affirmée d'un cyclotourisme authentique, organisé à partir de valeurs intrinsèques : amitié, convivialité, désintéressement et tolérance, dans le respect de la réglementation.

Le développement harmonieux de l'activité en France et à l'étranger s'inscrit dans un projet fédéral, défini sur la période 2005-2008, comprenant un plan de développement - articulé autour de 4 orientations principales - et 21 axes prioritaires.

🌿 Plan de développement

Le cyclotourisme est une activité sportive de nature, pratiquée à vélo (route et VTT) incluant les 3 composantes : tourisme, sport-santé, culture et excluant la compétition.

4 orientations principales :

- 📍 tendre vers une fédération reconnue, équilibrée et respectée ;
- 📍 rechercher l'harmonie entre les composantes : tourisme, sport-santé et culture ;
- 📍 confirmer l'identité de la fédération et assurer sa pérennité ;
- 📍 s'affirmer comme acteur incontournable du tourisme à vélo.

🌿 21 axes prioritaires

Le projet fédéral est organisé en 21 axes prioritaires, dont 2 ont été détaillés et 5 sous-titrés pour ce portrait.

Environnement

Se positionner en défenseur de l'environnement et aménageur du territoire.

- 📍 Suivi de la mise en place des CDESI ;
- 📍 Adéquation avec l'agenda 21 pour le développement durable ;
- 📍 Suivi de l'évolution des sports de nature en concertation avec les autres fédérations traitant de la randonnée

Laissez-vous Cycloguider...

L'Institut géographique national (IGN) coédite avec la Fédération française de cyclotourisme (FFCT) et les comités départementaux de cyclotourisme un nouveau produit vélo : les CycloGuides®.

Extrêmement pratique, le CycloGuide® contient un livret de présentation générale du département, des circuits proposés, ainsi que des conseils de sécurité routière. Chaque circuit se décline sous forme de fiches, faciles à emporter et à fixer sur le vélo !

4 CycloGuides® dédiés au cyclotourisme sont disponibles actuellement : Le Cantal à vélo, le Puy-de-Dôme à vélo, les Pyrénées-Atlantiques à vélo, La Haute-Loire à vélo.

🌿 Fédération française de cyclotourisme

Tourisme

Concrétiser le projet "Tourisme à vélo", par un plan ambitieux pour le cyclotourisme en France et à l'étranger.

- 📍 Développer le tourisme à vélo, la randonnée à vélo, le VTT de randonnée, le Vélo Tout Chemin ;
- 📍 Développer des itinéraires touristiques en s'appuyant sur le réseau officiel "vélo-routes et voies vertes" ;
- 📍 Se positionner en tant qu'experts du tourisme à vélo sur l'ensemble du territoire ;
- 📍 Maîtriser l'organisation de séjours en France et à l'étranger ;
- 📍 Provoquer la collaboration entre institutions : conseils régionaux, conseils généraux, communautés de communes, syndicats d'initiative, comités régionaux et départementaux de tourisme, comités régionaux et départementaux olympiques et sportifs.

Formation

Répondre aux besoins des dirigeants et des éducateurs.

Jeunes

Poursuivre le travail d'accueil et d'encadrement des jeunes et faire naître des actions innovantes.

Culture et patrimoine

Faire vivre la commission "culture et patrimoine" et lui "donner du souffle".

Sport pour tous, famille et handicaps

Promouvoir le sport en famille, le sport pour les jeunes, le sport au féminin, le sport pour les handicapés.

Vélo Tout Terrain

Utiliser le VTT comme moyen de découverte de la faune, de la flore et de la nature dans le cadre des bases d'activités labellisées.

ainsi que

- 📍 Réglementation ;
- 📍 Assurances ;
- 📍 Finances ;
- 📍 Sécurité ;
- 📍 Revue Cyclotourisme ;
- 📍 Communication ;
- 📍 Multimédia ;
- 📍 Médical ;
- 📍 Structures décentralisées ;
- 📍 International ;
- 📍 Administratif et juridique ;
- 📍 Technique ;
- 📍 Semaine fédérale internationale de cyclotourisme ;
- 📍 Centre national de cyclotourisme (Gîte des quatre-vents).

📍 www.ffct.org

📍 info@ffct.org

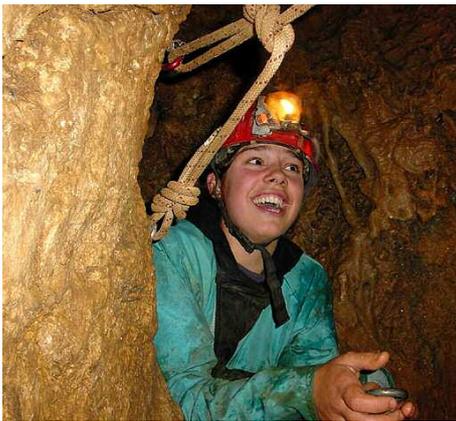
Rendez-vous

Deux manifestations fédérales de référence rythment la vie des cyclotouristes : la fête du vélo (juin) et la fête du cyclotourisme (septembre).

Plus de **6,1 millions d'élèves** : collégien(ne)s, apprenti(e)s ou lycéen(ne)s bénéficient chaque semaine d'au moins **trois heures d'éducation physique et sportive (EPS)**.

Alors que les instructions officielles pour l'EPS insistent depuis 1985 sur la **diversification des activités physiques et sportives (APS)** et intègrent les activités physiques de pleine nature (APPN) dans les groupes d'activités permettant de développer des compétences spécifiques, et que 92% des élèves de moins de 18 ans plébiscitent les pratiques en extérieur comme la voile, l'escalade, le canoë, 4% seulement des 600 000 h annuelles d'EPS sont consacrés aux sports de nature dans le second degré.

Ce chiffre peut interroger sur la **faible utilisation des sports de nature dans le système éducatif** dans une société où la culture des loisirs et l'éducation à l'environnement est en pleine expansion. Culture qui investit de nouveaux espaces, véhicule de nouveaux rapports au corps et crée de nouveaux modes de sociabilité. **L'institution scolaire peut-elle faire l'impasse sur cette mutation culturelle ?**



La pratique des sports de nature dans les établissements scolaires

Un ensemble complémentaire d'activités permet de diversifier les APPN pratiquées, le choix s'effectue parmi **l'ensemble des activités terrestres, aériennes, nautiques et aquatiques**. Cette diversification des pratiques est soumise aux caractéristiques géographiques locales, aux conditions d'accessibilité aux lieux de pratiques et à la compétence spécifique de l'enseignant. En outre, elle favorise l'innovation locale.

Au collège, les finalités de la pratique des APPN résident dans l'apprentissage de la citoyenneté et de la responsabilité à l'égard de l'environnement, le respect et la compréhension des règles de sécurité individuelles et collectives, l'acquisition d'une relative autonomie, l'adoption d'attitudes orientées vers l'écologie et la citoyenneté.

De nombreux collégiens bénéficient de **stages de "plein air"**, véritables "classes transplantées" en milieu rural, montagnard ou littoral. La proximité des bases départementales constitue un bon appui pour l'organisation de séjours. Les itinéraires de découvertes, réels travaux dirigés de terrain, permettent l'exploration et la compréhension du milieu naturel. Certains collèges vont plus loin en mettant en place **des sections sportives de nature en cohérence avec une politique locale de développement du tourisme sportif**.

Au lycée, les programmes d'EPS confortent le rôle des sports de nature. Certains lycées proposent des **sections sportives scolaires dont les horaires sont aménagés**. Elles apportent une réelle valeur ajoutée à la formation d'élèves au niveau de performance élevé et engagés dans une fédération sportive.

Les établissements professionnels peuvent également développer des partenariats spécifiques avec les services du ministère de la jeunesse, des sports et de la vie associative ou des fédérations pour assurer des formations bi qualifiantes en aménageant les cursus traditionnels (accompagnateur en moyenne montagne, brevet professionnel équitation...).

C'est souvent dans le cadre des **associations sportives scolaires (AS)** que se pratiquent le plus les sports de nature. L'Union nationale du sport scolaire (UNSS), fédération multisports ouverte aux collégiens et lycéens, permet la mise en place d'activités nouvelles par les équipes d'enseignants. Les pratiques sont toujours accompagnées d'un apprentissage de la citoyenneté et d'une formation à l'observation, au contrôle et à la gestion de l'activité collective. Selon les statistiques publiées en février 2007 par la direction générale de l'enseignement scolaire, les sports de nature représentent 9,80 % de la pratique sportive UNSS. **Les compétitions scolaires existent, parfois à très haut niveau, pour de nombreux sports de nature** (CO, canoë-kayak, escalade, ski...).

Certaines trajectoires sportives individuelles entre sport scolaire et fédéral témoignent ainsi des liens créés entre l'UNSS et les fédérations sportives de nature, s'appuyant sur des conventions autorisant des collaborations fructueuses.

Une pratique qui reste toutefois marginale

Malgré la **détermination souvent passionnée de nombreux enseignants**, la pratique des sports de nature dans le second degré reste marginale, même si ces sports constituent la forme la plus probable de pratique physique à l'âge adulte et notamment par les pratiques de randonnées.

Quelles peuvent être les **raisons de la sous représentation des sports de nature dans l'enseignement secondaire** ?

- Une complexité logistique des sorties dans la nature : financement, transport, matériels, sécurité ?
- Une méconnaissance des espaces, sites et itinéraires utilisables et de leur usage pédagogique, ainsi que des structures capables d'accompagner les enseignants dans leur projets ?
- Une tendance "traditionaliste" de l'enseignement de l'éducation physique qui intègre d'abord les activités simples à gérer et à évaluer ?

L'enseignement secondaire offre pourtant à tou(te)s les adolescent(e)s la possibilité de découvrir et pratiquer ces sports aux **multiples bienfaits pour leur construction individuelle et leur appréhension du monde extérieur**.

Au moment où une réflexion sur **l'avenir de la planète et la protection de l'environnement est nécessaire**, les sports de nature deviennent un précieux outil de compréhension des espaces, des pratiques et des usages de la terre. Leur mise en œuvre encourage les actions transversales et pluridisciplinaires d'équipes pédagogiques :

- en décloisonnant les lieux et contenus d'enseignement (stages, journées de découverte) ;
- en requalifiant les liens avec les associations sportives ;
- en contribuant à l'amélioration de l'accessibilité des lieux de pratiques aux scolaires ;
- en développant des classes ou sections d'apprentissage préparant à une gamme de métiers liés aux sports de nature et aux lieux de pratique ;
- en utilisant les sports de nature en adéquation avec la géographie des territoires ;
- en remettant au cœur de la didactique des activités sportives des notions telles que l'autonomie, le plaisir, la convivialité...



Il n'y a sans doute que peu d'intérêt pour des adolescent(e)s déjà baigné(e)s dans le virtuel et la technologie à pratiquer de "nouvelles" techniques sportives néo-naturelles dans les enceintes urbaines des établissements ! C'est dans l'action hors des murs, **au rythme des saisons, confrontés à la rugueuse réalité des éléments et à l'aide incertaine de compagnon(s) qu'ils pourront le mieux découvrir leur propre nature et trouver leur place**.